

Il rappelle que le compte rendu du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, du 07 avril 2008, est déposé sur tables.

Puis il propose à l'assemblée de se prononcer sur 3 motions qui seront abordées en fin de séance :

→ – **POINTS SUPPLEMENTAIRES :**

- **Motion - Dossier RD 231 -**
- **Motion de soutien aux Lycéens -**
- **Motion de soutien au syndicat de Transports des secteurs III et IV de Marne-la-Vallée et des communes environnantes, relative à la qualité de service et à l'offre du RER A -**

Aucune remarque n'est formulée. Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à l'examen de ces questions.

* * * *

Puis M. le Maire propose à l'assemblée d'aborder l'ordre du jour :

N°A **Procès-verbaux des séances des 21 mars 2008 et 28 mars 2008 - Adoption -**

Après rectifications, **le Conseil Municipal approuve à l'unanimité** les procès-verbaux des séances des 21 mars 2008 et 28 mars 2008.

N°01 **CONSEIL MUNICIPAL - Communication du Maire -**

Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales -

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation que lui a accordée le Conseil Municipal, M. le Maire, conformément à l'article L.2122-23 du CGCT rend compte des documents qu'il a signés entre le 18 janvier et le 17 mars 2008, à savoir :

MARCHES PUBLICS - (MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE)

Culture

- Charles Vanel
- **le 18 janvier 2008** un contrat de cession du droit d'exploitation avec L'ATTRAPE THEATRE à 77580 GUERARD pour des représentations de "DEIRDRE" en janvier et février 2008. Coût total : 9.955,87 € H.T.
- **le 13 février 2008** un contrat de cession du droit d'exploitation avec LA COMPAGNIE MELTING SPOT à 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ pour une représentation de "DENG DENG" le 14 mars 2008. Coût : 5 287,20 € H.T.
- **le 20 février 2008** un contrat de cession du droit d'exploitation avec RIPOSTE à 93000 BOBIGNY et ACT'ART à 77010 MELUN pour une représentation du spectacle D'VERSUS FRANCK VAILLANT le 14 mars 2008. Coût : 1.000,00 € H.T.
- **le 25 février 2008** un avenant au contrat de cession avec LES ORPAILLEURS à 75005 PARIS pour des actions de sensibilisation du public autour du spectacle "ÇA VA" se composant de deux ateliers chorégraphiques à l'Ecole Fort du Bois pour une classe de CE1 et une classe de CE1/CE2 soit 10 heures au total. Coût : 937,20 € H.T.
- **le 14 mars 2008** un contrat de cession avec MUSELEC à 75006 PARIS pour le concert-conférence "La Basse Electrique" le 05 avril 2008. Coût : 1.200,00 € H.T.

- **le 14 mars 2008** un contrat remplaçant le contrat de cession avec LA FABRIQUE DES ARTS D'A COTE" à 60510 BRESLES pour 4 représentations (dont une version courte) du spectacle "BB Circus" les 1^{er} et 02 avril 2008. Coût : 3.500,00 € H.T. (l'ancien contrat portait sur 3 représentations pour 3.162,00 € T.T.C.).
- **le 17 mars 2008** un contrat avec LES COSTARDS à 60800 FEIGNEUX pour la représentation du spectacle "Le Jazzgang de l'Afro-Rock" le 29 mars 2008. Coût : 3.145,00 € T.T.C.
- Médiathèque
- **le 31 janvier 2008** un contrat de maintenance "anti-vol" avec la Sté 3M FRANCE à 95006 CERGY-PONTOISE pour la médiathèque G. BILLY. Coût : 1.380,00 € H.T.

Enfance

- **le 24 janvier 2008** une convention "Classes de Découverte" avec la Ligue de l'Enseignement FOCEL de Seine-et-Marne à 77008 MELUN pour un séjour au centre de vacances "Les Mouettes" à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF pour 57 enfants du 13 avril au 18 avril 2008. Coût : 22.515,00 € T.T.C.
- **le 01 février 2008** un contrat de vente de cession de spectacle avec l'EUURL LA FERME DE TILIGOLO à 79150 LE BREUIL-SOUS-ARGENTON pour une représentation du spectacle "LA FERME DE TILIGOLO" le 16 juin 2008. Coût : 454,98 € H.T.

Evénementiel

- **le 12 mars 2008** un contrat de vente avec LE TOUCAN à 78160 MARLY LE ROI pour une représentation du spectacle "LES DALTON (4+1)" dans le cadre du Carnaval le 29 mars 2008. Coût : 2.100,00 € H.T.
- **le 14 mars 2008** une convention avec LA CROIX ROUGE FRANCAISE à 77400 LAGNY-SUR-MARNE pour la mise en place d'un dispositif préventif de secours pour le Carnaval le 29 mars 2008.

SERVICES

- **le 14 février 2008** un contrat d'assurance "Expositions Artistiques" avec la Société GRAS SAVOYE à 92202 NEUILLY-SUR-SEINE pour la protection des expositions. Montant : 477,29 € H.T. Durée : 1 an.
- **le 14 février 2008** un contrat de location de véhicule type autocar sans chauffeur pour deux mois à compter du 01/02/2008 avec la Société LOCATION DES CARS MARIE à 93600 AULNAY-SOUS-BOIS. Montant : 2.700,00 € H.T / mois.
- **le 06 mars 2008** avenant au contrat de maintenance avec la Société GEOSPHERE à 21801 QUETIGNY pour la maintenance annuelle du serveur et des programmes destinés à l'Urbanisme et aux Services Techniques. Montant : 4.652,35 € H.T.
- **le 14 mars 2008** un contrat d'assistance avec la Société RESOPRINT à 92773 BOULOGNE pour l'assistance annuelle de la VPN de la Mairie et des services extérieurs. Montant : 6.300,00 € H.T.
- **le 14 mars 2008** un marché de service de mise à disposition d'une plate forme de dématérialisation des procédures marchés publics pour les besoins de la Ville avec la Société A.P.C.F.C. à 75001 PARIS. Montant : 3.135,00 € H.T. Durée : 1 an, renouvelable 1 fois

FOURNITURES

- **le 24 janvier 2008** un marché de fourniture de bois avec la Société SM BOIS à 77411 VILLEVAUDE. Montant : mini : 5.250,00 € H.T, maxi : 21.000,00 € H.T.

- **le 24 janvier 2008** un marché de fournitures de quincaillerie pour les services municipaux avec la Société DARMON-PROLIANS SAS à 93210 LA PLAINE-SAINT-DENIS. Montant : mini : 7.500,00 € H.T, maxi : 30.000,00 € H.T.
- **le 30 janvier 2008** un marché de fournitures de jeunes plants et graines annuelles pour les lots n°1 et 3 avec la Société MAGUY à 17610 CHANIERES. Montant : 2.549,41 € H.T.
- **le 30 janvier 2008** un marché de fournitures de terreau avec la Société BAVARD à 60113 SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE. Montant : 6.108,76 € H.T.
- **le 30 janvier 2008** un marché de fournitures de jeunes plants et graines annuelles pour les lots n° 2, 5 et 6 avec la Société BALL DUCRETTET à 74202 THONON. Montant : 1.790,39 € H.T.
- **le 14 février 2008** un marché de fournitures de jeunes plants et graines annuelles pour le lot n°4 avec la Société MAGUY à 17610 CHANIERES. Montant : 921,42 € H.T.
- **le 14 février 2008** un marché de fournitures de mobilier pour la salle polyvalente avec la Société "FPC" à 54800 MARS-LA-TOUR. Montant : mini : 15.000,00 € H.T, maxi : 25.000,00 € H.T.
- **le 20 février 2008** un marché de fournitures de produits horticoles :

Lot	Entreprise	Montant H.T.
1- Produits phytosanitaires et engrais pour voirie, cimetière et espaces verts	SOCIETE BAVARD à 60113 SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE	15.836,86 €
5 - Ecorces et copeaux		1.537,20 €

- **le 22 février 2008** un marché de fournitures de produits horticoles :

Lot	Entreprise	Montant H.T.
2 - Produits phytosanitaires et engrais	LEVRAT à 91162 LONGJUMEAU	559,71 €
3 - Gazon pour espaces verts et Parc des Sports		375,00 €
4 - Fournitures diverses pour serres		843,88 €

N°02 CONSEIL MUNICIPAL - Indemnités de fonction des Conseillers municipaux délégués -

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à verser des indemnités de fonction aux Conseillers Municipaux délégués, qui seront incluses dans le montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Maire et aux Adjointes en exercice.

N°03 CONSEIL MUNICIPAL - Désignation des membres de la commission communale des impôts directs -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose au Directeur des Services Fiscaux de Seine-et-Marne une liste de membres titulaires et suppléants pour la constitution d'une nouvelle Commission communale des impôts directs.

N°04 CONSEIL MUNICIPAL - Désignation d'un correspondant défense -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. Ousmane THIOBANE en tant que correspondant défense.

N°05 AFFAIRES FINANCIERES - Contrat régional - Modification -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du programme du futur contrat régional, concernant la réhabilitation du clocher de l'Eglise Notre-Dame des Ardents.

N°06 AFFAIRES FINANCIERES - Subvention - Attribution -

Le Conseil Municipal :

a) **autorise** le versement d'une participation au Groupement d'Intérêt Public "Mission des Boucles de la Marne", **à l'unanimité**.

b) **alloue** une subvention de fonctionnement 2008 à l'association SHALE, **à l'unanimité**.

N°07 AFFAIRES TECHNIQUES - Avenants n°1 au marché de travaux de construction de la salle polyvalente des Hauts de Lagny pour les lots n°1, 4, 5, 7 et 8 -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer des avenants en moins-value et en plus-value pour les lots n°1, 4, 5, 7 et 8 du marché de construction de la salle polyvalente des Hauts de Lagny, portant le montant initial du marché de 1 138 494,10 €HT à 1 181 442,80 € HT.

N°08 AFFAIRES TECHNIQUES - Marché de maîtrise d'œuvre n°97/2007 pour la réfection des voiries et l'enfouissement des réseaux du quartier des Coteaux - Avenant de fixation de rémunération définitive -

Le Conseil Municipal approuve l'avenant de fixation de rémunération définitive du maître d'œuvre pour la réfection des voiries et l'enfouissement des réseaux du quartier des Coteaux et **autorise** M. le Maire à le signer.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés, par :

29 voix pour

0 voix contre

3 abstentions (M. ALLAIN, MME MOKEDDEM, M. SIMIOT)

N°09 AFFAIRES TECHNIQUES - Marché d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public et d'aménagements qualitatifs de voirie du quartier des Coteaux -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les actes d'engagement et **autorise** M. le Maire à signer les marchés avec la société SOBECA (lot n°1 : travaux d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public) et le groupement d'entreprise JEAN LEFEBVRE (lot n°2 : travaux d'aménagements qualitatifs de la voirie) pour le quartier des Coteaux.

N°10 AFFAIRES TECHNIQUES - Marché de télécommunication -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager la procédure d'appel d'offres pour le marché de télécommunication et à signer le marché à l'issue de la procédure d'appel d'offres, au nom de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale.

N°11 AFFAIRES CULTURELLES - Musée Gatien-Bonnet - Exposition "Du baroque au néo-impressionnisme, le musée sort de ses réserves" - Tarifs - Création régie de recette et régie d'avance -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs de l'exposition qui sera organisée du 11 juin au 21 septembre 2008 au musée de Lagny-sur-Marne, intitulée "Du baroque au néo-impressionnisme, le musée sort de ses réserves", et **autorise** M. le Maire à solliciter les subventions maximums.

N°12 AFFAIRES GENERALES - Dérogation au repos dominical - Avis -

Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à une dérogation au repos dominical.

N°13 MOTION Dossier RD 231 -

Concernant le projet d'élargissement de la RD 231, **LE CONSEIL MUNICIPAL DEMANDE** à ce que soient lancées deux études distinctes, à savoir :

Une étude destinée à fluidifier la circulation des transports en commun, tout en améliorant la qualité et la fréquence de l'offre de transport et en intégrant les circulations douces; étude portant sur LAGNY-SUR-MARNE et les communes limitrophes, qui devra préserver notre cadre de vie.

Associée à une étude régionale pour mettre en place les infrastructures indispensables à un écoulement correct des flux de circulation, en augmentation constante due notamment au développement du secteur IV de Marne la Vallée.

Motion adoptée à l'unanimité.

N°14 MOTION de soutien aux Lycéens -

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir pris connaissance des motifs du mouvement de protestation engagé par les élèves et enseignants du lycée VAN DONGEN, à savoir suppression de 4 postes dès la rentrée prochaine,

S'OPPOSE à toutes mesures prises par l'Education Nationale qui pénaliseraient les conditions de travail des enseignants et remettraient en cause la politique éducative de qualité pour nos jeunes, que ce soit dans les lycées, les collèges ou les écoles de Lagny-sur-Marne.

DEMANDE INSTAMMENT aux autorités locales de l'Education Nationale d'accepter de rencontrer enseignants et élèves du lycée VAN DONGEN afin d'élaborer avec eux les solutions adéquates.

Motion adoptée à l'unanimité, moins une voix (M. LECAMUS).

N°15 MOTION de soutien au syndicat de Transports des secteurs III et IV de Marne-la-Vallée et des communes environnantes, relative à la qualité de service et à l'offre du RER A -

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant les problèmes importants de qualité de service qui se sont multipliés sur le RER A depuis quelques mois,

Considérant que depuis la mise en service des renforcements d'heures creuses le 4 février 2008, les dysfonctionnements se sont beaucoup aggravés, touchant au service fait,

Considérant que l'offre est jugée très insuffisante en heure de pointe,

Considérant que le secteur IV de la Ville Nouvelle est à la moitié de son développement seulement et que le secteur III n'en est qu'aux 2/3,

Considérant que la charge du tronçon central Vincennes/La Défense empêche tout nouveau développement de l'offre sur la branche Marne-la-Vallée-Chessy à infrastructure égale,

Considérant la montée en charge du RER A comme mode de desserte interne de la ville nouvelle,

- **Demande expressément au STIF, autorité organisatrice des transports en Ile-de-France :**

- De remédier aux graves dysfonctionnements constatés sur le RER A, y compris en terme de service non réalisé.
 - D'étudier des solutions qui permettent d'augmenter l'offre en heure de pointe : réduction d'offres sur d'autres branches, création de services internes à Marne-la-Vallée (moyennant une infrastructure de retournement), mise en oeuvre d'une alternative crédible de transport en commun capacitaire sur l'ensemble de la ville nouvelle d'Est en Ouest,....
- **Demande à l'EPA, établissement public d'aménagement de la ville nouvelle :**
 - De porter également ce dossier auprès de la Région, du STIF et de l'Etat, en lien avec les urbanisations à venir.

Motion adoptée à l'unanimité.

N°16 QUESTIONS DIVERSES -

M. le Maire répond ensuite aux questions écrites.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 21 h 10.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint

Sylvie BONNIN